EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 25 janvier 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT du CANTAL

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Date de la convocation : 11 janvier 2023

Date d'affichage: 11 janvier 2023

Vote: Pour: 22

Contre: 0

Abstention: 0

L'an deux mille vingt-trois le vingt-cinq du mois de janvier

A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.

<u>Présents</u>: Robert PISSAVY, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Félix ROCHE, Gilles CHABRIER, Jean BOUCHER, Christian GRAS, Pierrick ROCHE, Flore COUTURE, Danielle ROLLAND, Véronique BOREL, Annie COUDERC, Pierre JUILLARD, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Eric TUPHE, Dimitri OCTAVIE

Présents par procuration: Roland VIDAL donne pouvoir à Jean BOUCHER, Alain BARRES donne pouvoir à Gilles CHABRIER, Béatrice THOMAS donne pouvoir à Magali CRAUSER, Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Véronique BOREL, Renaud BOUTOUTE donne pouvoir à Pierre JUILLARD, Françoise ALRIC donne pouvoir à Danielle ROLLAND.

Absent : Béatrice CHEVALLET

Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE

OBJET: Tarifs droits de place

Monsieur le Maire propose d'approuver les nouveaux tarifs à compter du 01/02/2023 pour les droits de place.

RF Sous préfecture de Saint Flour

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 30/01/2023
015-200071702-20230125-DE 2023 009-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE les tarifs suivants à compter du 01/02/2023

¥			
	Annuel	Trimestriel	Unique
Camion vitrine (de 5 à 7m)	250,00€	62.00€	7,00€
Camion outillage	/	/	15.00 €
Intérieur Halle (le plateau)	126,00€	32,00€	9,00€
Etal (2m)	131,00€	33,00€	4,00 €
Etal (2 à 3,5m)	168,00€	42,00€	5,00€
Etal (3,5 à 5m)	210,00€	53,00€	6,00€
Etal (5 à 7m)	252,00€	63,00€	7,00€
Etal (7 à 10m)	294,00€	74,00€	8,00€
Etal (10 à 12m)	336,00€	84,00€	9,00€
Etal (12 à 15m)	378,00€	95,00€	9,50€
Etal (15 à 17m)	420,00€	105,00€	10,50€
Etal (17 à 20m)	462,00€	116,00€	11,50€

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Gilles CHABRIER

Le Maire

extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657). Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

RF Sous préfecture de Saint Flour

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/01/2023 015-200071702-20230125-DE_2023_009-DE